



Conférence environnementale des 20 et 21 septembre 2013

Table ronde éducation à l'environnement et au développement durable

**Projet un jardin à l'école,**  
pour faire de chaque établissement scolaire un lieu de découverte et  
d'application de l'EEDD

Les 20 et 21 septembre prochain, la table ronde n°5 de la conférence environnementale sera consacrée à l'« éducation à l'environnement et au développement durable ». Elle débutera ses travaux avec le thème suivant :

**« Faire de chaque établissement scolaire un lieu de découverte et d'application de l'éducation à l'environnement et au développement durable ».**

Les services du Ministère de l'Ecologie du Développement Durable et de l'Energie écrivent *« la réussite d'une telle politique d'éducation et de formation à l'environnement et au développement durable, répondant aux enjeux de la transition écologique, nécessite de faciliter l'implication du plus grand nombre et de donner à chacun les moyens de s'informer, s'engager, et avoir la capacité d'agir positivement. »*

*Cela suppose de mener dans la durée une double démarche s'appuyant sur une action volontariste de l'État, inscrite explicitement dans les politiques publiques environnementales et éducatives et le développement plus concerté de projets multi-partenariaux, impliquant ensemble tous les acteurs publics et la diversité des acteurs de la société civile. »*

Les pouvoirs publics cherchent à **identifier des objectifs opérationnels** qui pourraient concrétiser les intentions de la table ronde et seraient inscrits sur la feuille de route de cette seconde conférence environnementale. Il est en effet essentiel que ces **objectifs ne soient pas exposés au risque d'être considérés comme « hors sol »**.

De ce point de vue **les établissements scolaires**, à travers les surfaces (au sol ou en toiture) ou les espaces verts dont ils disposent, **ont la capacité d'accueillir un formidable espace d'éducation à l'environnement et au développement durable : le jardin !**

**De nombreuses expériences sont menées par des enseignants volontaires, et passionnés**, qui inscrivent le jardin au cœur de leurs pratiques pédagogiques. Ces expériences de jardin à l'école enrichissent considérablement la palette des supports de l'EEDD.

Mais, comme le dit très bien le document de travail de la table ronde n°5 à propos des projets portés par des enseignants ou des chefs d'établissement volontaires « il faut à présent **susciter un effet d'entraînement positif dans le long terme, d'un plus grand nombre d'écoles et d'établissements scolaires.** »



Pour susciter un tel effet d'entraînement, le Pacte pour le Jardin, propose d'**inscrire sur la feuille de route** de cette conférence environnementale, le lancement du **projet « un jardin à l'école »**.

En parfaite cohérence avec l'article 42 de la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République qui promeut l'éducation à l'environnement prévue, ce projet viserait à permettre dans chaque école primaire, au titre d'expérience concrète d'un savoir-faire, **l'installation d'un potager de la biodiversité cultivé par les élèves sous l'autorité des professeurs des écoles**.

La **réforme des rythmes scolaires vient à point nommé** pour favoriser le développement de tels potagers.

Bien sûr, il importe de laisser aux acteurs, au sein des établissements, le soin de définir si leur jardin sera un potager, ou accueillerait aussi un jardin d'agrément, etc.

Il nous semble primordial, pour la réussite durable du projet, que **l'installation du jardin à l'école s'effectue en concertation entre tous les acteurs publics et la diversité des acteurs de la société civile**. Qu'il s'agisse des services de la collectivité (service espaces verts), des associations de parents d'élèves comme des associations de jardiniers, notamment familiaux et collectifs.

Le projet comporterait donc **deux volets** :

- **l'action volontariste de l'Etat**, avec un programme de formation des professeurs des écoles, la mise à disposition de supports d'information, de formation, des outils pédagogiques, notamment numériques,
- **la concertation des acteurs à l'école et autour de l'école**, pour définir le bon projet dans le contexte de chaque établissement.

Si l'école apparaît spontanément comme l'espace évident de déploiement d'un tel projet, celui-ci gagnerait à **se déployer dans les collèges et les lycées**, qui disposent à la fois de **surfaces souvent bien plus grandes** que les écoles, et accueillent aussi des expériences réussies mais peu valorisées, pour lesquelles un tel projet apporterait un effet d'entraînement positif.

Un tel projet nécessitera la mise en place d'un **comité de pilotage national multi parties prenantes**. Notre association est disponible pour s'engager dans la démarche aux côtés des pouvoirs publics.

**Faire se rencontrer le jardin et l'école**, à travers un projet d'envergure nationale, serait, nous en sommes convaincus, une **formidable opportunité de développer l'éducation à l'environnement et au développement durable**.

Ce serait aussi, en cette année du **400<sup>ème</sup> anniversaire de la naissance d'André Le Nôtre**, une forme d'hommage à cet exceptionnel développeur du jardin à la française.



**Le Pacte pour le Jardin fédère 17 organisations autour d'une mission :  
« Agir pour plus de jardin dans la vie ».**

<http://pacte-jardin.fr/>

Association des Journalistes du Jardin et de l'Horticulture (AJJH)\*

Association des Applicateurs de Produits Phytosanitaires (AAPP)

Botanic\*

Conseil National des Jardins Collectifs et Familiaux\*

Fédération des Magasins de Bricolage et de l'aménagement de la maison (FMB)

Fédération nationale des Jardins Familiaux et Collectifs (FNJFC)\*

Fédération Nationale des Métiers de la Jardinierie\*

Génération Jardin\*

Groupement National Interprofessionnel des Semences et plants

Jardinot, l'Association Nationale de Jardins Familiaux du personnel de la SNCF\*

Jardins et Santé

Jardins Jardin

Promojardin\*

Réseau Arboriste Elagueur\*

Société Française des Gazons

Union des entreprises pour la Protection des Jardins et des espaces publics\*

Women's Garden Executive Club\*

**La mission du Pacte pour le Jardin se décline en trois objectifs :**

- 1. Faire du jardin un levier de réintroduction de la nature dans les espaces urbanisés,**
- 2. Reconnaître pleinement le jardin comme vecteur de continuité écologique en ville,**
- 3. Faire des jardiniers des acteurs de la biodiversité.**

---

\* Membres du Conseil d'Administration du Pacte pour le Jardin